

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 décembre 2022

La dernière séance du Conseil de l'année 2022. D'entrée de jeu, une annonce très attendue: le budget sera présenté en janvier. Le tout se déroulera en deux temps: une séance prébudgétaire, le 23 janvier, permettra de recueillir les commentaires de la population avant son adoption, prévue le 30 janvier.

Des présentations et des remerciements

Au début de la séance, la mairesse a présenté Sylvain Michaudville qui assurera l'intérim à la direction générale. Ce dernier, qui officiait sa première séance du Conseil, s'est dit heureux de travailler pour la population de Sainte-Anne-des-Lacs.

Par la suite, Catherine Hamé a souligné le travail du citoyen André Beaudry à la présidence de l'Amicale des aînés, et ce durant 17 années. Ce dernier a pris sa retraite en décembre. Robert Bessette prendra la relève comme nouveau président.

La conseillère Hélène Morrison a parlé de son coup de cœur pour l'organisme Soupe et Compagnie, section Sainte-Anne-des-Lacs. Elle a invité tous les citoyens à venir se délecter d'un bon repas pour la

modique somme de 5 \$ le premier mercredi de chaque mois. Il est à noter que l'organisme prendra une pause en janvier.

Calendrier des séances du Conseil
Les séances du Conseil ont lieu le deuxième lundi de chaque mois sauf aux dates des mois suivants à savoir les mardis 11 avril et 10 octobre.

Le plan d'orientation du service des Travaux publics

Lors de l'adoption de la création de deux postes permanents en lieu et place de quatre postes saisonniers, le conseiller Harvey, tout en étant en accord pour ces deux permanences, a préféré s'opposer par principe à ce remplacement de postes alléguant que le plan des Travaux publics n'avait toujours pas été déposé.

Lors de la période de questions, monsieur Harvey est revenu à la charge avec le plan d'orientation des Travaux publics qui devrait, selon lui, comprendre les ressources financières, humaines et matérielles de ce service. Les nombreuses dépenses attribuées à ce département et l'absence du dépôt de ce plan, prévu pour septembre, sont les raisons de son insistance.

La mairesse a expliqué ce retard par le départ du directeur général qui n'a pu terminer ce plan. Elle a mentionné que monsieur Jamaty, directeur du service des Travaux publics, présentera, lors de la séance prébudgétaire du 23 janvier, les enjeux avec lesquels il doit composer.

Projet de jeux d'eau

Le projet de jeux d'eau pour lequel la Municipalité avait reçu une subvention ne sera pas réalisé. Comme la Municipalité n'a pas d'aqueduc, les exigences très élevées des normes concernant la qualité de l'eau mettent un frein à ce projet. Cependant, la Municipalité essaiera de valider la possibilité de transférer la subvention pour la création d'un autre projet identifié «Espace vert».

Compte-rendu du Comité consultatif de l'environnement (CCE)

La présentation de deux ingénieurs forestiers aux membres du CCE avait comme objectif de les entretenir quant aux projets d'aménagement qui peuvent se réaliser en forêt ainsi que l'entretien de celle-ci pour lui permettre de se régénérer. Suite à cette présentation, le CCE a fait la recommandation, au Conseil, d'offrir cette conférence à la population afin d'éviter la désinformation au regard des projets forestiers qui se déroulent présentement dans la région de Sainte-Anne-des-Lacs.

Périodes de questions

Barrage du lac Marois – Une citoyenne a questionné, pour la troisième fois au cours des derniers mois, le Conseil au sujet du barrage Marois. La Municipalité est en attente d'une réponse du ministère de l'Environnement, a mentionné la mairesse. Le barrage du lac Marois n'étant pas à forte contenance, le lac n'est pas en danger. Mathieu Langlois, directeur du service de l'Environnement, pourra répondre à ses questions lors de la séance prébudgétaire.

Entente Conseil et Association du Mont Sainte-Anne – Monsieur Masson, représentant du groupe de propriétaires du droit de passage du lac Guindon, situé sur le chemin des Chênes, a énuméré les différentes démarches que ce groupe a faites auprès de la mairesse. Il a donc, déposé, au Conseil, la demande suivante: «Quand la Municipalité cédera-t-elle, à titre gracieux, le lot 1921434 à l'OSBL des Associés du Mont Sainte-Anne, tel qu'elle s'était engagée?». La réponse de la mairesse fut brève: «La Municipalité ne parle que par résolution et ne peut, ce soir, vous donner une réponse». Elle a ajouté qu'elle n'a pu présenter le dossier au Conseil par manque de temps, le budget étant la priorité.

Nicole Lafrance, aussi représentante de ce groupe, a insisté pour obtenir une date de rencontre avec tous les membres du Conseil. Le groupe sera contacté après le dépôt du budget.

Dynamitage – Pour monsieur Lauzon, le dynamitage est une problématique majeure. N'étant pas à sa première démarche pour obtenir des réponses du Conseil, le conseiller Harvey lui suggère de porter ce problème à l'attention du CCE. Le Conseil devrait, par la suite, mandater cette instance à se pencher sur la problématique afin de lui présenter ses recommandations.

Nuisance par le bruit – Une citoyenne est revenue, pour la deuxième fois, insister auprès du Conseil pour qu'il procède à des démarches auprès des ministères de l'Environnement et des Transports (MTQ) pour le reboisement des extrémités du pont de l'autoroute côté chemin Avila.

Le MTQ avait procédé, à une coupe à blanc des sapins, lors de la réfection de ce pont. Selon elle, le bruit, provenant de l'autoroute, est tel que les résidents de ce secteur commencent à quitter en raison de cette problématique. La mairesse poursuivra les représentations déjà amorcées auprès du MTQ.

Nuisance par le bruit (suite) – Madame Ladouceur a voulu apporter à l'attention du Conseil une problématique d'importance pour elle: les inconforts causés par les entreprises commerciales situées en zone résidentielle. La réglementation, si elle existe, n'est pas très explicite d'après elle. La mairesse a pris note de cette problématique.

La Foire du cadeau

Plus de 900 personnes, du jamais vu à ce jour!

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

La Foire du cadeau s'est déroulée durant la fin de semaine du 19 décembre. Les organisatrices ne s'attendaient pas à une telle réussite. Plus de 900 personnes se sont présentées durant ces deux journées au Centre communautaire. Du jamais vu à ce jour.

Une rencontre sociale combinée à une journée de magasinage prétemps des Fêtes où tout un chacun est reparti avec un petit quelque chose choisi au gré de sa visite; un décor de Noël des plus enchanteurs dont la douce ambiance a permis aux visiteurs de ressentir les premiers signes du temps des fêtes et un accueil des plus chaleureux dans l'enceinte du Centre d'exposition.

Sur le parvis du Centre communautaire, le groupe chorale Musikus Vivace, venu charmer les visiteurs en ce beau samedi de décembre, leur souhaitait la bienvenue au gré des notes enchanteresses de leurs chants de Noël.

Le dimanche, la chorale de Sainte-Anne-des-Lacs a, par ses prestations extérieure et intérieure, démontré son savoir-faire en interprétant des chants de Noël traditionnels. Une publicité à la hauteur de la prestation offerte par les chan-

teurs qui sont à la recherche de nouveaux membres.

Des produits d'exception

Les étals débordaient de produits locaux: bijoux, chandelles, confiseries, vêtements tissés ou tricotés, travaux de couture, planche à dépecer et service en bois. Une multitude de produits, présentés sur des étals magnifiquement dressés étaient offerts par près de vingt-trois artisans, il y en avait pour tous les goûts.

À l'entrée, des coupons étaient distribués, invitant les visiteurs à voter pour le plus bel étal. Le préféré du public fut la table n° 12, À la Fantaisie de Zélie, de Édith Condomines. Celle-ci présentait des produits de décoration: boules et flocons de Noël faits au crochet et amidonnés.

La gagnante de ce concours aura le privilège de choisir l'emplacement



Gagnant du concours «À la Fantaisie de Zélie», les regards se tournaient, sans contredit, vers l'arbre entièrement décoré de boules et flocons de neige faits au crochet. – Photo: Jacinthe Laliberté

de son kiosque à la Foire du cadeau, édition 2023.

Le bénévolat de jeunes étudiants au profit de la réussite

Marie-Christine Lespérance, organisatrice responsable de l'évènement, s'est vue approchée par trois jeunes étudiants du programme d'éducation intermédiaire (PEI) de la Polyvalente de Saint-Jérôme. Ces jeunes se doivent d'accomplir un certain nombre d'heures de bénévolat auprès d'organismes. Situation inhabituelle, mais unique, l'organisatrice a saisi l'occasion de combiner



Trois jeunes étudiants du programme d'éducation intermédiaire (PEI) de la polyvalente de Saint-Jérôme sont venus agrémenter l'évènement: Théodore Blatter, Ève Champoux et Béatrice Guindon.



La chorale Musikus Vivace a été applaudie à plusieurs reprises par les visiteurs qui s'arrêtaient pour entendre leurs merveilleux chants de Noël avant d'entrer dans le Centre d'exposition.

besoins et bienfait. Elle a offert à ces jeunes étudiants: Ève Champoux (13 ans), Béatrice Guindon (12 ans) et Théodore Blatter (13 ans), une occasion rêvée d'accomplir leur devoir tout en s'amusant. Deux lutines et un lutin se sont ainsi retrouvés à accueillir les visiteurs et animer la foire. Leur engagement les amena à participer à la Fête de boules de neige, toujours en tant que bénévoles. Saurons-nous les

découvrir sous un autre déguisement?

Cette relance post-pandémie, dans le cadre de sa 14^e édition, restera dans les annales de la Municipalité. Il va sans dire que cette organisation du service des Loisirs, qui a bénéficié des efforts de plusieurs bénévoles, a été récompensée à sa juste valeur par le succès de l'évènement.